

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SEYCHES

DEPARTEMENT  
DU  
LOT-ET-GARONNE  
\_\_\_\_\_  
COMMUNE DE SEYCHES

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de SEYCHES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 avril 2026

Etaient présents : M. VIGO Emmanuel, M. BALSAC Olivier, Mme LE FORT Erika, M. ROYER Jean-Baptiste, Mme DELSOL Vanessa, M. FAURE Ludovic, Mme MAGES Séverine, M. DEON Fabien, M. COSTALONGA Hervé, Mme SANDRE Josiane Mme VARAGO Sandrine, Mme MARCON Aurélie, Mme ORTOLAN Marie-France, M. PHILIPPON Jérémy, M. GEERLINGS Augustinus

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15  
Présents 14  
Votants : 15

Etaient absents : Mme VARAGO Sandrine

Etaient excusés : Mme VARAGO Sandrine

Pouvoirs : Mme VARAGO Sandrine a donné pouvoir à Madame MARCON Aurélie

Secrétaire de séance : M.ROYER Jean-Baptiste

**DELIBERATION N°11 DU 29 AVRIL 2026**  
**REVETEMENT BICOUCHE DU CHEMIN COMMUNAL GRANGE SUD**

Monsieur le Maire explique à son conseil municipal qu'il est nécessaire de réaliser un revêtement alluvionnaire sur le chemin communal Grange sud.

Monsieur le Maire présente les devis du l'unité de voirie de Val de Garonne Agglomération.

- Chemin communal au Grange sud : 2 208.00€

Le conseil municipal,

Décide à 15 voix pour ;

- D'accepter le devis du service voirie de Val de Garonne Agglomération
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis pour un montant de :  
2 208.00€

Seyches, le 04 mai 2026

Le Maire,  
Emmanuel VIGO

Le secrétaire de séance,  
M.ROYER Jean-Baptiste

Acte rendu exécutoire après dépôt  
En Sous-Préfecture de Marmande, et publication